

# Championnats interdépartementaux par équipe d'Ile-de-France

(Compétition par équipes départementales)



**14 janvier 2024**

**Les Ulis**

**Envoi du nombre d'équipes (obligatoire) : 2 janvier 2024**

**Engagements par FFNEX par mail : 9 janvier 2024**

■ **Equipement** : Bassin de 25 mètres

## ■ Programme

Accueil des clubs et début de modification des équipes

Ouverture des portes

Fin de modification des équipes

Evacuation du bassin

1 <sup>ère</sup> partie	2 <sup>ème</sup> partie
<b>10 x 50 m NL</b>	<b>100 NL</b>
- Course des remplaçants -	<b>50 Brasse</b>
<b>200 NL</b>	<b>100 Dos</b>
<b>100 Papillon</b>	<b>50 Papillon</b>
<b>50 Dos</b>	<b>100 4N</b>
<b>100 Brasse</b>	<b>4 x 50 4N mixte</b>
<b>50 NL</b>	
*** Pause de 15 minutes ***	*** Remise des récompenses *** (15 minutes après la fin des épreuves)

Le relais 10x50NL est obligatoirement composé de tous les nageurs et nageuses de la même équipe participant aux épreuves individuelles.

Le relais mixte est obligatoirement composé de 2 dames et 2 messieurs.

## ■ Règlement sportif

Cette compétition est ouverte aux sélections départementales « Maîtres » de nageurs de 25 ans et plus (C1 et plus) présentées par les différents Comité Départementaux d'Ile de France.

Les départements hors Ile-de-France peuvent y participer. La Ligue limite le nombre d'engagements à 40 équipes au total.

Le règlement est le même que pour les Interclubs Maîtres aussi bien sur le programme que sur les classements et l'attribution des points.